

MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**72^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

PREMIERE COMMISSION
(Désarmement et Sécurité internationale)

**DECLARATION DE
MONSIEUR AKIAPO N'CHO VIRGILE
PREMIER SECRETAIRE A LA MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**

A vérifier au prononcé

New York, le 10 octobre 2017

Monsieur le Président,

Je voudrais, à mon tour, au nom de la Délégation ivoirienne, vous adresser mes sincères félicitations pour votre Election à la Présidence de notre Commission. Elle reste convaincue que votre expérience et votre leadership, seront des atouts inestimables pour la conduite et le succès de nos travaux.

Je voudrais également traduire ma gratitude à votre prédécesseur et à son équipe, dont les efforts inlassables ont permis de mener à bon port nos travaux, lors de la 71^{ème} session.

Ma délégation s'associe aux Déclarations faites par l'Indonésie et le Nigéria, respectivement, au nom du Mouvement des Non Alignés, et du Groupe Africain.

**Monsieur le Président,
Distingués Délégués,**

Comme à la dernière Session, les Travaux de notre Commission se tiennent, encore cette année, dans un environnement sécuritaire mondial qui préoccupe tout un chacun.

En effet, la recrudescence des actes de Terrorisme, les mouvements et les bruits assourdissants de bottes de Combattants de tous ordres, la circulation, quasi permanente, des armes légères et de petit calibre, continuent d'entraver la paix et la sécurité collectives. L'activisme militaire observé, à maints endroits du globe, fait croire que le monde est, à nouveau engagé dans une nouvelle guerre froide, avec sa course aux armements. Tout ceci nous interpelle et nous oblige à sortir de l'immobilisme actuel de la majorité de nos Etats, pour aller, de manière urgente, au Désarmement, et plus particulièrement, au Désarmement nucléaire.

**Monsieur le Président,
Distingués Délégués,**

Les tensions politiques et militaires, dont le monde est témoin dans la Péninsule coréenne, rappellent, s'il en était encore besoin, qu'il urge que tous les Etats membres des Nations Unies se penchent, avec responsabilité, sur la question du Désarmement nucléaire.

Nous devons, à ce propos, tout mettre en œuvre pour trouver des solutions pacifiques à ces graves tensions, car tout recours à l'Arme nucléaire dans cette région, marquerait la

faillite morale de notre Civilisation et la fin de l'époque que nous vivons. Ces tensions, il faut en être conscient, font courir le risque d'un conflit nucléaire aux conséquences imprévisibles.

C'est pourquoi, le Chef de l'Etat ivoirien, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, dans son récent Discours, lors du Débat général de la 72^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, a invité toutes les Parties prenantes de la Situation dans la Péninsule coréenne, au dialogue, afin de créer les conditions d'une désescalade durable et la mise en place d'un Cadre permanent de concertation et de discussion, à même de rassurer le monde, sur le maintien de la stabilité et de la paix, dans cette importante Région du monde.

Concernant la Question nucléaire, la Côte d'Ivoire, pour joindre l'Acte à la Parole de son Président, a signé le tout nouveau Traité sur l'Interdiction des Armes nucléaires, s'inscrivant ainsi, au nombre des premiers Pays à avoir apposé, le 20 septembre dernier, leur Signature au bas du nouveau Traité.

Même si ce Traité reste à parfaire aux yeux de certains, force est de reconnaître que son Adoption constitue un pas de géant, une réaffirmation capitale, du choix de nombre d'Etats membres des Nations Unies, de garantir aux populations actuelles de notre planète, et aux futures générations, un monde préservé du risque nucléaire.

A cet effet, mon pays, tout en félicitant la Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (ICAN), lauréate du Prix Nobel de la Paix 2017, se réjouit de ce que le Comité Nobel, par ce geste, souligne, aux yeux du monde, l'importance de la Lutte pour l'élimination des armes nucléaires.

**Monsieur le Président,
Distingués Délégués,**

Plus de 20 ans, après son Adoption, le Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICEN) tarde à trouver le chemin de son Application, par tous les Etats.

En effet, malgré sa Signature et sa Ratification, respectivement par 184, et 166 Etats, son entrée en vigueur reste toujours soumise, à la Ratification des 8 Etats restants, énumérés en son Annexe 2.

Les Essais nucléaires observés ces dernières années, et particulièrement en cette année 2017, suscitent de vives inquiétudes, car ils brisent le moratoire observé depuis de nombreuses années, sur le sujet.

De même, les informations faisant état d'Explosions expérimentales d'Armes nucléaires, en laboratoire, ne rassurent point. Il est indéniable, en effet, que toutes ces pratiques sont totalement contraires, à l'Objet et au But du TICEN.

C'est pourquoi, mon Pays se félicite de l'Adoption de la Résolution 2310 (2016) du Conseil de Sécurité qui a demandé, à tous les Etats, de s'abstenir de procéder à toute Explosion expérimentale d'Armes nucléaires, ou à toute autre Explosion nucléaire et de maintenir leur Moratoire, comme convenu.

Ma Délégation appelle à ce sujet, l'ensemble des Etats à sortir de l'immobilisme, comme nous l'avons fait, lors de la Session 2017 de la Commission du Désarmement, après plus de 15 ans de blocage.

Elle voudrait, par ailleurs, exprimer sa satisfaction à l'égard du Travail réalisé par la Commission préparatoire du TICEN, non seulement en amenant les Etats non Parties à s'y engager, mais aussi, pour les Retombées civiles et scientifiques qui en résultent, en vue d'une meilleure promotion du troisième pilier du Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP).

**Monsieur le Président,
Distingués Délégués,**

Je voudrais, avant de clore mon propos, vous assurer que la Côte d'Ivoire, que les Etats membres de notre Commission ont bien voulu élire, le 2 juin 2017, membre non permanent du Conseil de Sécurité, pour la période 2018-2019, et à cet égard, qu'ils en soient ici une fois encore remerciés, s'engage, en cette qualité, à soutenir et à porter une attention particulière à toutes les initiatives, en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Elle entend, entre autres, agir avec détermination en ce qui concerne la Lutte contre la prolifération des armes nucléaires, le Terrorisme, véritable fléau de notre temps, ainsi que la Prolifération et le Commerce illicite des Armes légères et de petit calibre, qui font, chaque année, plus d'un demi-million de victimes à travers le monde.

Je vous remercie.